

La loi sur la recherche de 1982

Origines, bilan et perspectives
du "modèle français"

Affichée comme une grande priorité du Gouvernement Mauroy, préparée par une mobilisation sans précédent de la communauté scientifique française, la Loi d'orientation et de programmation de la recherche de 1982 avait l'ambition de relancer l'effort de recherche public tout en mettant en place un dispositif d'ensemble cohérent et durable, doté d'une forte capacité stratégique et capable de mobiliser énergies et moyens autour des priorités nationales. L'homogénéisation des statuts des organismes de recherche, la création d'un statut de chercheur et la titularisation des personnels devaient libérer la créativité, favoriser la mobilité et l'essaimage, féconder l'innovation. Quel bilan peut-on tirer, dix-huit ans plus tard, de l'application de cette Loi ? Quelles perspectives d'avenir s'offrent au "modèle français" d'organisation de la recherche scientifique dont elle a fixé les contours ?

Conseiller d'État, **Jean-François Théry** aujourd'hui président du Comité d'éthique et de précaution de l'INRA, a été, au sein du ministère chargé de la Recherche, l'un des acteurs majeurs de la conception et de la mise en œuvre de la Loi de 1982.

Directeur de l'Observatoire des sciences et des techniques, **Rémi Barré** est un analyste averti du fonctionnement et de l'évolution du dispositif français de recherche, par comparaison avec les principaux modèles d'organisation qui prévalent dans les autres pays industrialisés.



ISBN 2-7380-0975-1
ISSN 1269-8490

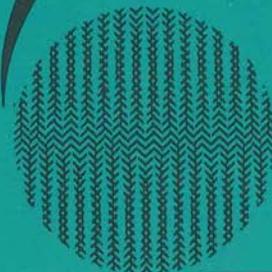
SCIENCES EN QUESTIONS



Jean-François Théry
Rémi Barré

La loi sur la recherche de 1982

Origines, bilan et perspectives
du "modèle français"



INRA

EDITIONS